

Le compost

Vers une amélioration de la fertilité de son sol

Le compost c'est quoi ?

Le compost correspond à la dégradation des déchets verts ou organiques. Sous l'action des champignons, des bactéries et autres organismes la matière organique va se dégrader pour donner du compost. Le rôle du compost est multiple:

- Augmentation de la **fertilité**
- Apport d'éléments nutritifs pour les cultures
- Amélioration de la **structure du sol**



- Le compost est un moyen **de recycler les déchets verts** au lieu de les brûler.
- En mélangeant le compost avec d'autres amendements organiques (par exemple la litière sèche en porcherie) il peut être **un engrais de qualité**.

Le compostage est une technique facile à mettre en œuvre mais qui nécessite une certaine attention de la part de l'agriculteur.

Les étapes pour la fabrication du compost

Il existe plusieurs méthodes de compostage. Dans ce document nous présenterons une méthode adaptée au contexte du territoire. Vous pouvez contacter la CCIMA pour en savoir plus sur le compostage.

Ce qu'il faut pour démarrer son compost:

- **Un composteur:** Le composteur peut être fabriqué à partir de palettes en bois ou autres matériaux de récupération d'environ 1.20m X 1.20m (ou plus).



- **Des bourres de coco:** Les bourres de coco permettent une meilleure aération du tas de compost pour une dégradation de la matière organique optimale.

***Remarque:** Les feuilles de palmiers peuvent être utilisées pour tapisser le fond du composteur*



- **De la matière organique verte (azotée):** des feuilles de bananiers, les feuilles de Foé, les tontes de pelouses, des feuilles vertes diversifiées, des déchets de cuisine, etc.

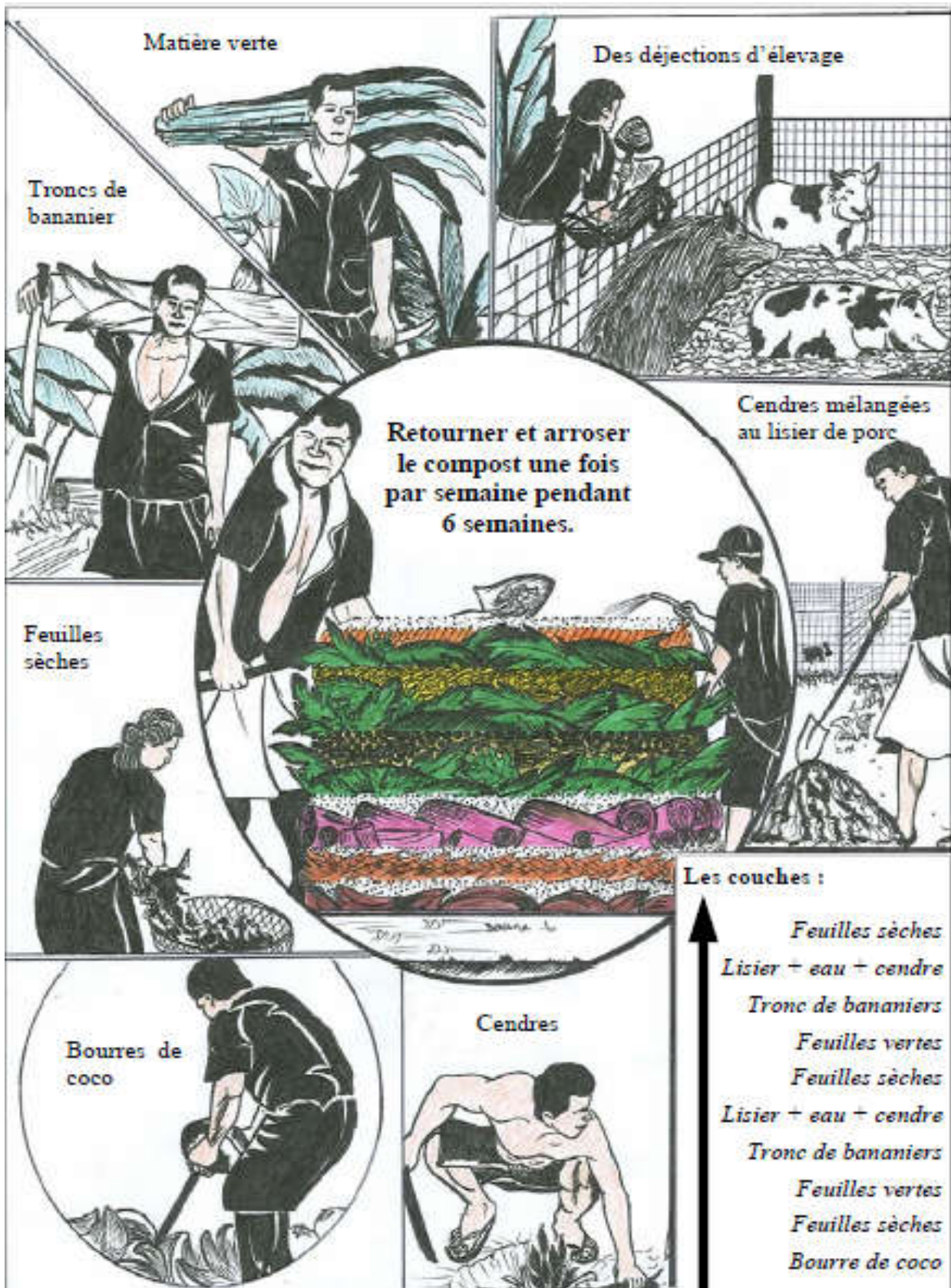


- **De la matière organique sèche (carbonée):** des feuilles séchées de fruits à pain, du bois fragmenté de falcata, etc.



- **Un apport de déjections animales:** un apport de lisier ou fumier de porc (litière sèche), apport de fumier de poule, apport d'eau, de cendre. Cet apport permet d'ajouter un pouvoir fertilisant au compost (apports de minéraux et micro-organismes).

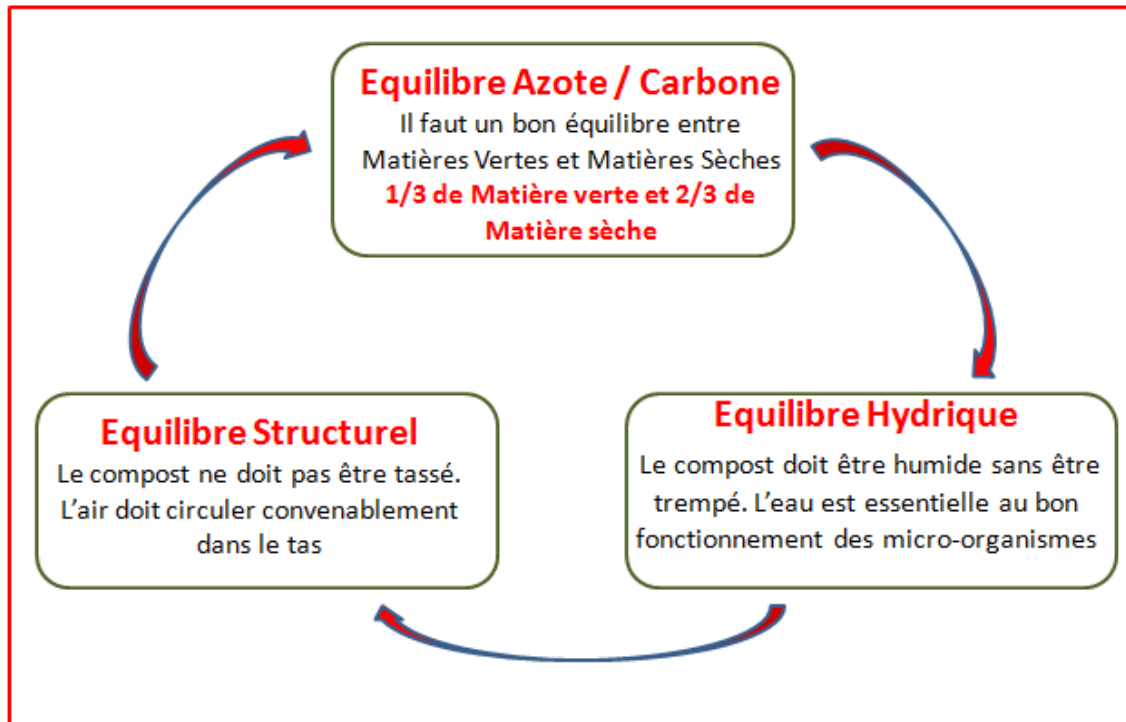




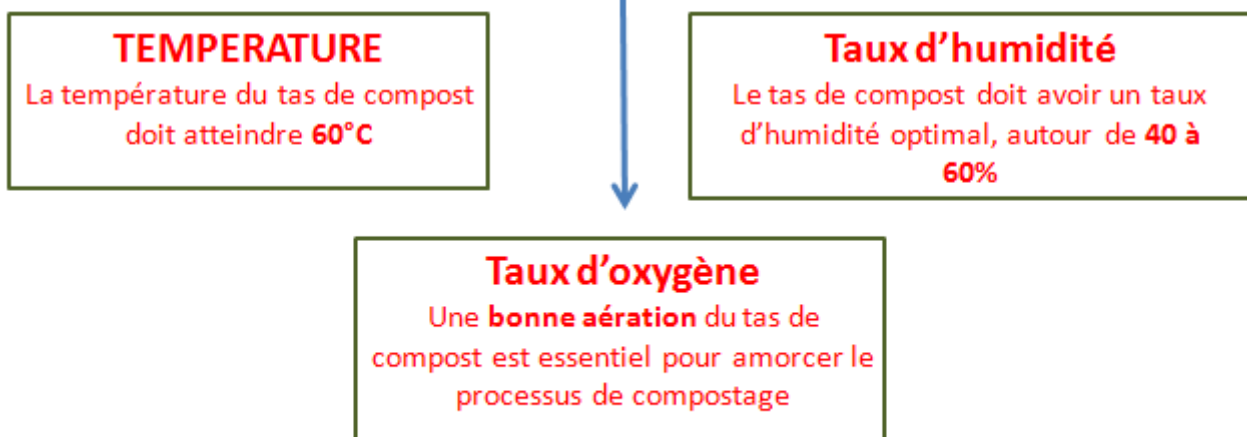
Source illustration: La Direction des Services de l'Agriculture

Les étapes pour la fabrication du compost

POUR UN COMPOST DE QUALITE



3 PARAMETRES ESSENTIELS A CONTRÔLER DANS SON TAS DE COMPOST



REMARQUE: La CCIMA dispose des moyens techniques pour contrôler les différents paramètres

Comment utiliser le compost sur sa parcelle ?

- Le compost peut être utilisé **après 4 à 12 mois** de processus de compostage
- Le compost peut être utilisé jeune (entre 4 et 6 mois) pour **couvrir le sol avant plantation**. Le processus de compostage se poursuivra sur la planche et favorisera l'activité biologique du sol.
- Le compost bien dégradé (de 6 à 12 mois) peut être utilisé comme un **amendement organique** pour les cultures; Un apport jusqu'à **5kg par m²** peut être réalisé sur la planche de culture.



Contactez la CCIMA au 72.17.17 pour plus d'informations et/ou pour un appui technique chez vous